COMITE CAUSSE COMTAL
BARRIAC 12340 BOZOULS
E-mail : comite-causse-comtal@laposte.net
Site internet : https://ccaves.org/blog/
Tant qu'il y aura des genévriers... Association agréée de protection de l'environnement

Compte rendu du C.A. du 23 septembre 2026

Présent.e.s : Cécile A., Claudine B., Robert B., Alain C., Kenneth C., Joël E., Yvette J., Pierre M., Daniel M., Michel R.
Excusé.e.s : Marie- Claire A, Jean-Claude A, Cathy B, Chantal H.

Secrétaire de séance : Alain C.

Ordre du jour du C.A.

1 - Courriers et courriels reçus et envoyés depuis le dernier C.A. du 24 juin 2026.

Reçus

Divers nombreux courriels habituels de "Agir pour l'Environnement", CRIIRAD, "Générations futures", F.N.E...Et autres entrant dans les études soumises à l'ordre du jour.
20 juillet, réseau "Sortir du nucléaire" : revue été n° 110.
13 août, CPTAR : compte rendu A.G. du 30 juin.
04 septembre, Conf. et Faucheurs-euses : bal paysan Gaec Causselot à Serres/Nuces
11 septembre, CRIIRAD : revue Trait d'Union n°109.
18 septembre, FNE : consultation publique hôpital St Affrique du 18.09 au 03.10.2023., et Consultation publique sur la restauration d'une zone naturelle d'expansion de crues com. St Georges du 08.09 au 23.09.26.
21 septembre, Générations futures : revue septembre n° 74.

Envoyés

25 juin, Sydom : réponse C.C.C. sur la composition des membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux. Proposition du C.A. : titulaire Daniel M., suppléante Cathy B.
30 juin, à tous les adhérents et sympathisants : C.R. du C.A. du 24 juin 2026.
3 juillet, C.C.C. : ré-adhésion (45€) à la CRIIRAD.
10 septembre, signature appel pour la marche du 26 septembre pour le Climat, le Vivant, la Paix et la Justice sociale.
23 septembre, aux adhérents et sympathisants : appel à la marche du 26.09.26 à Rodez, Place d'Armes, 10h30.

2 - Divers comptes rendus de réunions et d'actions depuis le dernier C.A.

- A.G Fédération des Grands Causses du 27 juin : Alain C. et Jean-Claude A. *(compte rendu Fédé ci-joint).*

10 présents dont 2 représentants du C.C.C. Rapports moral, d'activité et financier adoptés à l'unanimité
Nous avons particulièrement apprécié le rapport moral :
Devant "l'incompétence ou la perte du sens de la mémoire de nos gouvernements" la Fédé affirme que
" Nous nous sentons démunis mais nous avons choisi de ne pas rester passif".
Entre autres la fédé, comme d'ailleurs le C.C.C., constate que "les jeunes ne sont pas intéressés par le militantisme institutionnel des associations".
Pour les actions passées ou à venir voir le C.R. ci-joint.

- ***A.G. association CPTAR du 30 juin*** : Cécile A. *(voir compte rendu ci-joint)*

7 personnes dont 1 représentante du C.C.C. Rapports moral, d'activité et financier adoptés à l'unanimité
Maintien du travail d'information des habitants et des élus aveyronnais sur les projets routiers, autoroutiers et paddle Sciz5 à Onet.

- A.G. association A2PAS du 4 juillet : Jean-Claude A. *(voir compte rendu joint)*

Après une ouverture le 2 octobre 2024 par un collectif collégial de bénévoles, le pari est réussi.
Redynamiser le village par la convivialité, des projets et des actions concrètes.

- Nouvelle enquête à Lassouts, du 15 juin au 2 juillet : Jean-Claude A. et Alain C. *(voir compte rendu ci-joint)*

. Un projet d'aliénation d'une petite impasse sans continuité, pas d'opposition du C.C.C.
. Un projet d'aliénation sur 1480 m² illégalement aliénés, notamment par la construction de 2 hangars sur un des chemins, pour la 2ème fois une farouche opposition du C.C.C. Encore une légalisation d'une aliénation illégale.

- CSS ancienne mine d'uranium de Bertholène le 9 juillet : Alain C. et Kenneth C. *(voir compte rendu ci-joint).*

Manque de sérieux inquiétant de la DREAL et de la préfecture de l'Aveyron au sujet de la date et du lieu de la réunion.
La visite partielle du site, certes intéressante, n'apporte guère de satisfactions sur la neutralité réelle des effluents provenant du site vers la rivière Aveyron et amène tout un questionnement sur la pertinence du nucléaire.

- Forum des associations de Bozouls du 5 septembre : Jean-Claude A., Alain C., Kenneth C.

Contrairement à la pratique des années précédentes, très étonnamment, nous n'avons reçu de la mairie de Bozouls, aucune invitation à ce forum, aucune préinscription, aucune date de la réunion habituelle de préparation.
Nous nous sommes posé des questions sur le pourquoi de cet état de fait, sur la conduite à tenir et finalement nous avons décidé de ne pas demander à participer.
Le C.A. décide de ne pas envoyer de lettre de demande d'explications.

- CDPENAF des 23 juillet et 10 septembre : Pierre M. (compte rendu des faits essentiels ci-dessous)

* 23 juillet :

n° 2410, Générale du solaire à Goutrens : déclaration préalable pour 19 m² de batteries avec convertisseur et poste de transformation. Pas d'audition avec avis simple. 11 votes défavorables.

n° 2411, Terral Francis à Combret/Rance : extension (permis de construire demandé) d'une ancienne maison située en zone Agricole Protégée (Ap) et la construction d'une annexe. Sans audition avec avis conforme. 11 votes défavorables.

n°2400, S B Solaire à Onet Le Château : déclaration préalable pour une centrale photovoltaïque au sol de 9403 m² en zone Apv. Surface des modules 4041 m². Sans audition et avec avis simple. 1 avis favorable - 10 avis défavorables.
Le même dossier en octobre 2024 avait reçu un avis conforme défavorable, le 17 juillet 2025 un avis conforme défavorable également.
La commune d'Onet n'étant pas en zone de montagne, une procédure permet de passer la demande en avis simple et le pétitionnaire ne s'en est pas privé. Pourtant le projet se situe à moins de 500m du site remarquable du château !

* 10 septembre :

Ni le titulaire Daniel M., ni le suppléant Pierre M. n'ont pu assister à cette réunion.
Par contre nous avons pu constater que la parution de l'invitation de la D.D.T., faite le vendredi 4 septembre à 17h 06, à cette réunion du jeudi 10 septembre, stipulait bien que le **téléchargement du fichier unique de présentation des dossiers <u>expirait dans 3 jours.</u>**
Cette dernière contrainte, à cheval sur le week-end, particulièrement très alourdie par la multitude des dossiers à étudier (pour cette réunion, 50 dossiers, dont 1 PLUi et 1 PLU) est apparue inadmissible aux membres du C.A.
Le C.A. unanime, charge donc Pierre M. d'en faire la remarque à la prochaine réunion d'octobre.

3 - Actions à entreprendre ou à poursuivre.

- Marche pour le climat du 26 septembre *:*

Le 10 septembre le C.C.C. a signé nationalement l'appel à la "Marche pour le climat, le vivant, la paix et la justice sociale"

Nous soutenons localement la marche ruthénoise et le nom du C.C.C. apparait parmi les 10 organisations de cette manifestation.

Le C.A. invite les futurs participants à enfiler le tee-shirt porteur du logo du C.C.C.

L'idée de faire prendre l'air à l'éternelle banderole du C.C.C. vieillissante et peu pratique à trimbaler est bien vite abandonnée au profit de la proposition de l'artiste Yvette J., de préparer elle-même un nouveau chef-d'oeuvre.

L'invitation (affiche et appel) à la marche est envoyée le 23 et le 24 septembre à tous les adhérents et sympathisants.

Une semblable marche est organisée à Saint-Affrique, ainsi qu'à Millau par les copains de la Fédé des Grands Causses.

- RN88 et annexes, le point : Claudine B. *(voir Newsletter n°10 sept. du Collectif 88).*

Concertation préalable du 28 septembre au 28 décembre 20260 à consulter : **www.2x2rn88.aveyron.fr**

Le département organise 3 réunions de présentation : 28/09 à Laissac, 1/10 à Sévérac, 5/10 à Onet.

Le projet de déviation Flavin/RN 88 est nettement refusé lors de la consultation citoyenne municipale 29/8 au 12/9.

- Une nouvelle décharge sauvage d'inertes près du village de Concourès ?

Après la découverte par le C.C.C., sur dénonciation d'un habitant, d'une décharge sauvage aux portes de Bozouls et alors de l'action menée auprès du procureur, une nouvelle dénonciation d'habitants conduit plusieurs membres du C.C.C. à la rencontre d'un nouveau dépotoir non loin du village de Concourès, près du carrefour entre la D58 et la D27, le long de la "Côte de Paume".

Gros amas de déblais de chantier de démolition avec, des agglos, des bouts de ferraille, de plastiques, des morceaux de tôles ondulées "Everite" (présence d'amiante ?). Nous prenons des photos.

Curieusement, juste après notre visite, le tout est aplani et recouvert de remblais "convenables", graviers, terre, cailloux.

Une nouvelle visite nous permet de mieux localiser le coin : sauf erreur, dépôt sur la commune de Bozouls en limite extrême de la commune de Sébazac, extrémité sud de la parcelle 1004, déjà uniformisée par l'arrachage de haies.

Le C.C.C. décide d'informer la mairie de Bozouls de ces faits. Robert B. se propose pour rédiger un modèle de lettre.

- Aménagement 1er étage Salle communale des associations à Barriac.

Bref rappel : en juin 2019 le C.C.C. avait convaincu les autres associations de Barriac de signer une lettre adressée à la mairie de Bozouls afin de lui demander d'aménager le 1er étage du bâtiment communal du village de Barriac (ancienne école) en bureau et rangement de matériel pour chacune de ces mêmes associations.

Après bien des hésitations de la part de la mairie, bien de courriers, en février 2026 nous avons enfin reçu une lettre du maire nous annonçant que, répondant à notre souhait d'installer des bureaux pour les associations au 1er étage de l'ancienne école, un diagnostic structurel des lieux avait été établi et qu'une mission allait être confiée à un bureau d'étude. Et depuis plus rien.

Le C.A. décide de relancer le processus par un nouveau courrier à la mairie. Alain se propose pour rédiger cette ébauche de lettre, d'abord présentée au C.A. pour validation et ensuite aux autres associations pour signature.

4 - Questions diverses.

- Possible aménagement d'un parking à Mouret

Afin de compléter un projet de complexe hôtelier de luxe autour d'une grange "étoilée" et de la "Tour du Commandeur", à Mouret, un quidam à l'intention d'installer des parkings à proximité sur une zone classée Ap (agricole protégée)

Les travaux auraient déjà commencé.

Il est difficile de se rendre compte de la situation. Une visite des lieux semble indispensable.

Daniel M. et Alain C. se proposent afin de se rendre sur place pour étudier les lieux et prendre des renseignements.

- Invitation aux ***10 ans de l'association A.D.E.B.A. (25 septembre 2026, salle des Arcades Aubin, plan d'eau du Gua : expo à partir de17h, AG à 18H30).***

Des projets alternatifs étant possibles, le C.C.C. a toujours soutenu et parfois participé aux actions de l'association ADEBA contre le projet de centre de traitement et de stockage des déchets non valorisables à Viviez.
ADEBA fête ses 10 ans d'existence et tiendra son A.G. annuelle le 25 septembre 2026.
Aucun membre présent à la réunion du C.A. ne peut représenter le C.C.C. à cet anniversaire et à l'A.G.
Alain C. se propose afin de faire rapidement parvenir un mot d'excuses aux amis de l'association ADEBA.

- Un chemin, autrefois de liaison entre Rodelle et Bozouls.

Ce chemin de liaison entre Rodelle et Bozouls, embroussaillé est présentement impraticable.
L'association loi 1901, Bozsport (cyclisme, vtt, course à pied…) de Bozouls, voulant le défricher en aurait été empêchée par deux paysans riverains.
Le C.A. désire tout d'abord savoir où est situé exactement ce chemin, s'il est rural, s'il est toujours cadastré et communal.
Michel R. va essayer d'obtenir de plus amples renseignements, indispensables à une possible intervention du C.C.C.

- Le point sur les adhésions au C.C.C.

Nous sommes actuellement **104 adhérents** à jour de cotisation.
Une adhérente de longue date, super motivée, nous a versé par deux fois l'adhésion 2026.
Le C.A. décide de reporter sa 2ème adhésion sur 2027 et pour faciliter la comptabilité virera le chèque en début d'année prochaine. Alain C. informera l'adhérente de cette décision du C.A.
Certains anciens adhérents (18) ont vraisemblablement oublié de renouveler leur adhésion 2026…Il n'est pas encore trop tard pour réparer cet oubli :

Cotisation de base : 16 euros - réduite : 10 euros ou moins de soutien et couple : 20 euros ou plus.
Chèque à l'ordre du Comité Causse Comtal - Adresse : Comité Causse Comtal Barriac 12340 Bozouls
Ou : https://www.helloasso.com/associations/comite-causse-comtal/formulaires/3

5 - Date du prochain C.A.

Le mercredi 18 novembre 2026, à 17h, Salle des associations, Barriac.

La réunion s'est terminée vers 20h par le pot traditionnel offert par un des participants.

ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
AOP : Appellation Origine Protégée
Ap : zone agricole protégée
CCSPL : Commission Consultative des Services Publics Locaux.
CDPENAF : Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers.
CRIIRAD : Commission de Recherche et d'Information Indépendante sur la RADioactivité
CSS (de la mine) : Commission de Suivi de Site
DDT : Direction Départementale du Territoire
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
ENAF : Espace Naturel Agricole et Forestier
SYDOM : Syndicat Départemental des Ordures Ménagères